

l'examine, plus je m'oppose à ce qui se produirait au pays, à mon sens, si le bill était adopté. J'ai écouté les discours prononcés par ceux qui préconisent l'adoption du bill, et plus tard je les ai lus. A mon avis on a consacré trop de temps à dénoncer la ville de Toronto et son service de la sûreté qui y maintient le bon ordre, et pas assez à légitimer l'objet du bill qui est d'assurer la liberté de parole sans contrôle. D'aucuns font trop d'efforts pour anéantir les traditions et les principes chers à presque toute la population canadienne, et l'effort pour la défense desdits principes se fait de plus en plus faible.

Laissez-moi dire tout de suite que j'ai en ceci l'appui quasi unanime de la ville de Toronto. Aux élections municipales de 1928 un certain Jack McDonald, communiste avéré, a brigué les suffrages pour le poste de commissaire municipal; son programme réclamait la liberté de parole. Après avoir eu le privilège de porter la parole devant toutes les assemblées de la ville, il n'a rallié que 539 voix sur une population totale de 700,000. L'hiver dernier encore, Tim Buck, autre meneur communiste, voulant être élu à la commission municipale, n'a recueilli qu'un nombre insignifiant de voix. Cela prouve que la population de Toronto n'approuve pas les intentions de ceux qui réclament ce qu'ils nomment la liberté de parole.

Voilà quelque temps, lors du débat sur une motion de l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth) portant modification du Code criminel relative aux réunions illicites, nombre des grands centres canadiens ont été désignés nommément, Montréal, Winnipeg, Vancouver et Toronto, mais c'est contre cette dernière ville surtout qu'on a concentré l'attaque. La population de Toronto est fière de son "peace enforcement department", son service de sûreté; elle est fière des douze cents hommes et femmes qui composent ce service. Nous, de Toronto, sommes fiers de leur intégrité, de leur dévouement au devoir, de leur courtoisie, de leur loyauté, de leur sincérité et de leur courage au moment d'épreuve. Et je puis dire la même chose des services analogues des grandes villes de Montréal, de Winnipeg et de Vancouver.

En commençant par Montréal je vais citer ce que dit le *Worker*, organe du parti communiste au Canada, au sujet de ces villes. Je cueille ce passage dans le numéro du 16 mai. Monsieur l'Orateur, chaque honorable membre veut la liberté de parole, mais une liberté de parole conforme à la loi. Nous ne voulons pas d'une liberté de parole qui tolère la sédition, les propos révolutionnaires ou blasphématoires. C'est précisément le langage de cette nature qu'on a interdit et qu'on a dé-

noncé. Voici les paroles que l'on trouve en haut de la première page, à gauche:

La défense de l'Union soviétique contre les attaques des impérialistes est entre les mains des ouvriers révolutionnaires du monde entier!

Le but unique de cette propagande pour la prétendue liberté de parole c'est la révolution; et à cela l'opinion publique canadienne s'oppose presque à l'unanimité. Déjà, par deux fois, on a lancé des attaques bien organisées, contre le respect des lois et le maintien du bon ordre, au Canada. Une autre ne se fera pas attendre bien longtemps. La première a eu lieu au commencement de mai,—je ne sais si c'était le 1er mai exactement,—toujours est-il que ce journal en parle. La deuxième date était le 26 juin dernier alors qu'il y a eu des émeutes plus ou moins réussies à Windsor et à Winnipeg et des troubles à Toronto. Le *Party Organizer*, publication de l'organisation centrale du parti communiste au Canada, imprimait, au dos, les mots suivants:

Préparez-vous en vue du 1er août.

Apparemment c'est au 1er août que nous pourrions avoir encore des troubles au sujet de la liberté de parole. Voici ce que porte le *Worker*, organe officiel du communisme canadien, sous la date de: Montréal, 12 mai:

Des actes d'accusation portant réunion illite et sédition ont été acceptés ici mardi par le grand jury contre...

Suit une liste de noms plus ou moins prononçables. Voici ce que l'on trouve à la page 4 au sujet des troubles à Montréal:

Montréal, 11 mai.—Le procès, peu éloigné, de neuf ouvriers à Montréal accusés de sédition et de réunion illicite se prépare dans une atmosphère pleine de préventions et de préjugés qu'encouragent les organisations de l'Eglise catholique. Cette dernière fait actuellement parmi la masse des Canadiens français une campagne intense de propagande contre les communistes.

L'Eglise catholique se fait honneur par son attitude en face du communisme et par son opposition contre la sédition, la révolution et le blasphème. L'article continue:

C'est la première fois depuis vingt-cinq ans que les tribunaux de la province de Québec soient saisis d'une cause de sédition. La présente accusation de sédition et de réunion illicite contre les neuf ouvriers fait partie d'une attaque contre tout le mouvement révolutionnaire.

Vivent les autorités de Montréal qui s'opposent au mouvement révolutionnaire. Sous le titre "Le C. P. R. met les ouvriers de Weston à la porte", voici ce que l'on trouve à la page 1:

Les ouvriers des usines des chemins de fer doivent maintenant agir. Les ententes entre les bureaucrates ne sont que des chiffons de papier. On ne pourra briser l'emprise de l'A.